



Safety Data Sheet
Mold Polish (BIO-
BASED)

Date de révision de la fiche signalétique:
01/27/2025

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit	45216
Identité du produit	Mold Polish (BIO-BASED)
Autres moyens d'identification;	Mold Polish (BIO-BASED)

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Industrial Mold Polish Compound

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Slide Products Inc.
430 Wheeling Road
Wheeling, IL 60090

Initial Supplier Identifier: CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ
VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE FICHIER FDS ENTièrement CONFORME

Secours

Téléphone No Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

Service clientèle: Phone: 1-847-541-7220
Fax: 1-847-541-7986



2. Identification des dangers du produit

Classification de la substance ou du mélange

Pas de catégories applicables.

Éléments d'étiquetage

Pas de catégories applicables.

[Prévention] :

Pas de déclarations de prevention

[Réponse] :

Pas de déclarations de reaction

[Stockage] :

Pas de déclarations de stockage

[Disposition] :

Pas de déclarations d'élimination

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingredient/Chemical Designations	Weight %	GHS Classification	Notes
Aluminum oxide CAS Number: 1344-28-1 Synonyms: ALUMINUM OXIDE (AL ₂ O ₃), Aluminum oxide (fibrous forms)	30	Not Classified	----
Soybean oil, me ester CAS Number: 67784-80-9 Synonyms: Soybean oil, methyl ester	16.46	Not Classified	----
Sodium oleate CAS Number: 143-19-1 Synonyms: Sodium oleate	15	Not Classified	----
Amides, canola-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated CAS Number: 827613-35-4 Synonyms: N-(hydroxyethyl), ethoxylated	.5	Not Classified	---
Iron oxide CAS Number: 1309-37-1	0.04	Not Classified	---
Water CAS Number: 7732-18-5	38	Not Classified	---

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

Section 4. Premiers secours**Description des premiers secours**

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oil soaked rags can cause spontaneous combustion if not handled properly. Wash rags with soap and water before disposal.

Produits de décomposition dangereux :Combustion produces carbon monoxide, carbon dioxide, and thick smoke.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Oil soaked rags can cause spontaneous combustion if not handled properly. Wash rags with soap and water before disposal.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.



Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Oil soaked rags can cause spontaneous combustion if not handled properly. Wash rags with soap and water before disposal.

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Store in closed containers between 50F and 120F
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Oxydants forts
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
143-19-1	Sodium oleate	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
1332-37-2	Iron oxide	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
1344-28-1	Oxyde d'aluminium	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	10 mg/m ³ TWA
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	10 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica)
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Nunavut	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	10 mg/m ³ TWAEV (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, total dust, as Al)
		Saskatchewan	10 mg/m ³ TWA 20 mg/m ³ STEL
		Yukon	30 mppcf TWA (Al ₂ O ₃); 10 mg/m ³ TWA (Al ₂ O ₃) 20 mg/m ³ STEL (Al ₂ O ₃)



Safety Data Sheet Date de révision de la fiche signalétique:
Mold Polish (BIO- 01/27/2025
BASED)

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7732-18-5	Eau	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
67784-80-9	Soybean oil, methyl ester	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
827613-35-4	Amides, canola-oil, n-(hydroxyethyl), ethoxylated	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Les limites d'exposition aux poussières de nuisance sont: OSHA PEL: 15 mg/m³(50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m³.



Contrôles de l'exposition

Respiratoire Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Yeux Lunettes de sécurité de protection recommandées.

Peau Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

Contrôles d'ingénierie Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Pinkish Pâte
Odeur	Léger
Seuil olfactif	n'est pas applicable
pH	7
Point de fusion / point de congélation (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Point d'éclair	>93.3°C / (>200 °F)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	1.381
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Oxidising properties	Aucune information disponible
Explosive properties	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Tenir à l'écart d'agents oxydants, de chaleur excessive et de sources d'inflammation.

Matières incompatibles

Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Combustion produces carbon monoxide, carbon dioxide, and thick smoke.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Eau - (7732-18-5)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Oxyde d'aluminium - (1344-28-1)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Soybean oil, methyl ester - (67784-80-9)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Sodium oleate - (143-19-1)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Amides, canola-oil, n-(hydroxyethyl), ethoxylated - (827613-35-4)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Iron oxide - (1332-37-2)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
143-19-1	Sodium oleate	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
1332-37-2	Iron oxide	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
1344-28-1	Oxyde d'aluminium	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
7732-18-5	eau	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
67784-80-9	Soybean oil, methyl ester	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
827613-35-4	Amides, canola-oil, n-(hydroxyethyl), ethoxylated	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles : Aucune information disponible

Symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Traiter de manière symptomatique

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
eau - (7732-18-5)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Oxyde d'aluminium - (1344-28-1)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Soybean oil, methyl ester - (67784-80-9)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Sodium oleate - (143-19-1)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Amides, canola-oil, n-(hydroxyethyl), ethoxylated - (827613-35-4)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Iron oxide - (1332-37-2)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau Peut-être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD: Non applicable Sous-classe: Non applicable	IMDG: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: Non applicable Sous-classe: Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible



Safety Data Sheet
Mold Polish (BIO-
BASED)

Date de révision de la fiche signalétique:
01/27/2025

Section 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Oxyde d'aluminium

Iron oxide

Sodium oleate

Soybean oil, me ester

Eau

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.



Section 16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique

01/27/2025

NFPA

Health Hazards
Not determined

Flammability
Not determined

Instability
Not determined

Special Hazards
Not determined

HMIS

Health Hazards
Not determined

Flammability
Not determined

Physical Hazards
Not determined

Personal Protection
Not determined

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

N'est pas applicable

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document